

CONSEIL MUNICIPAL DU 2. 02. 2009 COMPTE-RENDU

La séance débute à 18h35.

Présents : MM. René BERNET, Christian CORDIER, Christian COURTENS, Mme Estelle CREBASSA, M. Patrick DELGADO, Mme Arielle ESCURET, Mlle Christel GOUDJIL, Mme Cathy JUANCHICH, MM. Joël MARCOUYRE, Claude RAYNAUD, Alain RINGAL, David WEBB.

Excusés :

M. Joël BOISSEZON

Procurations :

Melle Marie-Pierre CANNAC a donné procuration à M. Joël MARCOUYRE.

M. Robert CAHUZAC a donné procuration à M. Patrick DELGADO

1. Nouveaux statuts du SIAE de la Vallée du Jaur

Cette modification de statuts par adjonction de compétence à titre expérimental fait suite au projet de desserte en eau brute de parcelles viticoles de la commune de Roquebrun, une étude réalisée en 2006 et 2007 ayant fait apparaître que la période de stress hydrique, de plus en plus longue, devenait un problème pour les exploitations viticoles.

L'entité publique qui assurera la maîtrise d'ouvrage du projet est en train d'être composée. Le suivi des ouvrages réalisés devra, quant à lui, être assuré par des services techniques compétents en la matière. C'est pourquoi est soumise à délibération la modification des statuts du SIAE afin de lui adjoindre une compétence à titre expérimental sur le projet de Roquebrun.

Vote :

Pour à l'unanimité soit 14 voix.

La modification des statuts est approuvée.

2. Motion relative à la suppression des départements

La commission Ballardur évoque dans ses travaux, dont les conclusions seront remises à la fin du mois de février, la suppression des départements.

La Municipalité de Mons la Trivalle est attachée à la pérennité du Conseil Général de l'Hérault par ses liens de proximité et parce qu'il est le premier financeur des investissements communaux.

Vote :

Pour : 11 voix

Abstention : 3 voix

La motion s'opposant à la suppression des départements est adoptée à la majorité.

3. Bloc sanitaire de la Base de Plein Air

Il est nécessaire de rénover le bloc sanitaire afin d'accueillir les groupes.

Cette rénovation se fera dans le cadre du contrat de pays avec le label « Tourisme et handicap ». Elle sera subventionnée à hauteur de 80 %.

Vote :

Pour à l'unanimité soit 14 voix.

La rénovation du bloc sanitaire de la Base de Plein Air est adoptée.

4. Questions diverses

Mme Estelle CREBASSA fait un compte-rendu de la commission agriculture qui s'est tenue vendredi 30 janvier avec les viticulteurs. Il y a été évoqué entre autres la mise en place du PLU, la création du quai de nettoyage ainsi que les dégâts de plus en plus nombreux causés par les mouflons.

Conformément à la décision prise lors du Conseil Municipal du 26 novembre, les commissions sports et tourisme se sont réunies le jeudi 15 janvier et ont arrêté les tarifs du Tennis Municipal pour l'année 2009 soit pour les cartes annuelles : 80 € pour la carte familiale, 60 € par adulte et 40 € pour un jeune de – de 25 ans. Pour la carte d'été (15 juin/15 septembre), le tarif est de 35 € et de 6 € pour une réservation horaire.

Fin de la séance : 20 heures

La secrétaire de séance :

Le Maire :

Arielle ESCURET

Alain RINGAL

